LE BULLETIN D'INFORMATION DE

SOS PARIS

PROTECTION DU PATRIMOINE ET DU CADRE DE VIE

N° 89
Octobre 2013
103, rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél. : 01 45 44 63 26
E-mail : sos.paris@orange.fr
Site : http://sosparis.free.fr
twitter.com/SOSParisAsso
www.facebook.com/pages/SOS-Paris
Le numéro : 2 €

ISSN 0997 - 3028

Directeur de la publication : Olivier de Monicault
Photos : Jan Wyers

Éditorial : le patrimoine, une ressource non renouvelable

C'est à juste titre que les hommes se préoccupent aujourd'hui du sort de la planète et de la Terre qu'ils laisseront à leurs enfants. L'écologie a le vent en poupe et chacun de disserter sur l'épuisement des ressources, la détérioration des conditions naturelles ou encore le développement durable.

Nous préoccupons-nous assez de cette richesse non renouvelable que nous ont léguée les générations passées : le patrimoine architectural ? Ce patrimoine est le fruit de leur créativité et de leurs efforts : nous nous devons de le transmettre à nos descendants. Bien loin de vouloir conserver tous les vestiges du passé, il faut se poser la question : que doit-on préserver ?

Qu'est-ce donc que ce patrimoine ? Je serais tenté de paraphraser une phrase célèbre : le patrimoine c'est – hélas – ce qui reste quand on a (presque) tout détruit. Qu'il soit artistique ou historique, trop souvent il n'accède au titre de patrimoine que lorsque, avec le temps, ayant transcendé les modes et fait l'objet de multiples démolitions, il est devenu rare ! Le patrimoine ne concerne pas uniquement les monuments prestigieux qui subsistent, il comprend aussi des réalisations plus modestes.

Le XIX^{ème} siècle, jusqu'à une époque récente, intéressait peu de monde et avait mauvaise réputation. Les constructions de cette époque étaient démolies sans le moindre état d'âme. La prise de conscience de la valeur patrimoniale des Halles de Baltard ou du Palais Rose n'est intervenue que trop tard, après leur démolition et le Paris Haussmannien demeure encore très menacé (pour preuve la destruction cet été des immeubles haussmanniens de la Samaritaine rue de Rivoli !).

Si les créations du XX^{ème} siècle commencent tout juste à être reconnues comme éléments du patrimoine, on peut en dire autant des ensembles de constructions cohérents dont on ne mesure l'importance que lorsqu'ils sont défigurés par une « verrue » (l'immeuble de la Poste rue de Sèvres ou les projets de la Samaritaine rue de Rivoli en sont de tristes exemples). De même n'a-t-on compris le caractère incongru des tours élevées dans le Paris intra-muros qu'après la construction de la Tour Montparnasse.

Majeure est notre responsabilité en ce qui concerne l'avenir de Paris.

Prenons conscience que chaque démolition s'avère irrémédiable, que chaque construction nouvelle incongrue risque de défigurer définitivement l'harmonie de Paris. Ce n'est pas avec des pastiches, si réussis soient-ils, qu'on parviendra à réparer les ravages du vandalisme et l'expérience prouve qu'on a rarement le courage de détruire les constructions qui ont défiguré un site. Ayons donc à cœur de préserver le Paris dont nous avons eu le privilège d'hériter.

Olivier de Monicault

Destruction des Halles Baltard en 1971

Sommaire

- Éditorial p.1
- La vie des arrondissements p.2 à 14
- Courrier des Lecteurs p.15
- Urbanisme p.16 à 18
- Des livres p.18
- Expositions p.20

L'UNESCO DIT NON AU PROJET DE TOURS A PARIS !

Nous ne sommes pas les seuls à nous opposer aux projets actuels de construction de tours dans Paris. En effet, l'UNESCO, que nous avions alerté en juin 2012, a souligné de façon très ferme, en la personne de Monsieur Francesco Bandarin, sous directeur général de la culture et directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco, que « Paris est une des rares villes horizontales préservées » et que « c'est une très mauvaise idée de mettre des tours à chaque porte de Paris ».
Nous espérons que cet avis de l'UNESCO sera entendu par Madame Hidalgo, première adjointe à la Mairie de Paris, qui va solliciter vos suffrages aux prochaines élections municipales : elle veut imposer aux Parisiens la construction de tours !

Ceux-ci, chaque fois qu'ils ont été consultés ont dit qu'ils n'en voulaient pas. Nous demandons que le prochain maire de Paris organise un référendum sur ce point.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur :
Marthe de Rohan Chabot et Philippe Denis

Olivier de Monicault, **Président**
Louis-Edmond Goupy, **Vice-Président**
Jan Wyers, **Secrétaire Général**
Jean Claude Momal, **Trésorier**
Christine Nedelec, **Secrétaire Générale Adjointe**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Christine Fabre
Claude Lachaux
Guy Lesève
François Loyer
Christian Mèric
Marie-Claude de Maneville
Geneviève Paultre

DÉLÉGUÉS D'ARRONDISSEMENTS

1er Christine Nedelec et Monique Amy : Samaritaine
2e Louis Goupy
4e Christian Méric
5e Francine de Bardies
6e Geneviève Paultre et Nicole Barré
7e Christine Fabre
8e Régis de Savignac
9e Jan Wyers
10e François Loyer
12e Guy Lesève
13e Marie Karel : ZAC Paris Rive Gauche et Josette Sudre
15e Tristan Fleurquin, Pierre Maigne, Claude Lachaux, Olivier Rigaud
16e Nicole Jacquemont
17e Monique Amy
18e Alain Letoct : Montmartre, Gérard Bretonnières

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Certains arrondissements ne sont pas couverts notamment les 3, 14, 19 et 20èmes. 2 délégués par arrondissements serait idéal. N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les idées nous intéressent, toutes les bonnes volontés sont accueillies avec joie.

**QUESTIONS AU FUTUR MAIRE DE PARIS :
LE LIVRE BLANC DE SOS PARIS À LIRE P. 17**

Au fil des quartiers

1er ARRONDISSEMENT

LES HALLES :
UNE VICTOIRE POUR L'ASSOCIATION ACCOMPLIR ET POUR LES CONTRIBUABLES PARISIENS

La Ville recule sur son scandaleux projet de privatiser les voies publiques du Forum. La future bibliothèque de la Canopée devrait faire l'objet d'une concertation…
Mais le chantier des Halles a été un enfer la nuit pour les riverains pendant tout l'été et ce n'est pas fini. Quant aux trottoirs de Montorgueil, les piétons en sont désormais officiellement quasi-chassés, mais cette nouvelle règle ne nous paraît pas légale et nous envisageons de la contester au tribunal administratif avec l'association Les Droits du piéton.

Elisabeth Bourguinat

Voir la Lettre d'Accomplir n°89 : http://accomplir.asso.fr/actualite/numerolettre/Lettre_89.pdf

LA CANOPÉE DES HALLES : AH, LA TRANSPARENCE…

Du sommet de la Tour Saint-Jacques, entre autres vues superbes, on voit très bien la canopée des Halles en construction, beaucoup mieux que de la plateforme d'observation sur le site des travaux : La canopée sera beaucoup moins transparente et aérienne que prévu, nécessitant un éclairage électrique des Halles la plupart du temps. La structure d'acier de 14,5 mètres de haut et 25 000 m² de surface est massive et lourde : on dirait un vrai tsunami de ferraille qui déferle sur l'ancien forum ! Elle pèse 7000 tonnes, soit l'équivalent de la Tour Eiffel avec sa hauteur de 300 m ! En plus, elle coûtera juste un peu plus cher que prévu, comme la presse l'a abondamment rapporté... une vraie réussite !

Jan Wyers

Le chantier des Halles vu de la Tour Saint-Jacques

SAMARITAINE : L'HEURE DES DÉMOLITIONS !

Notre requête en référé déposée en février 2013 avec Alexandre Gady, président de la SPPEF, Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France avec l'appui de deux riverains, pour tenter de stopper les travaux de démolition rue de Rivoli a finalement été jugée irrecevable par le Tribunal Administratif de Paris…

Nos avocats dans ce dossier brûlant auraient fait une étonnante erreur de recommandés : il y aurait eu inversion des courriers dans les enveloppes, allégations impossibles à prouver bien entendu !
Mais plus grave, l'irrecevabilité ne fait pas jurisprudence dans ce cas. Nous attendons avec patience la décision que devrait rendre le Conseil d'État pour notre pourvoi en cassation. Cette procédure n'étant pas suspensive, elle ne permettra pas cette fois malheureusement d'empêcher la destruction des bâtiments rue de Rivoli.
Les démolisseurs ont donc bien reçu carte blanche cet été 2013 pour détruire des immeubles en parfait état au cœur de Paris, à deux pas du Louvre ! La démolition a d'ailleurs commencé à l'abri des bâches. Dormez braves gens…

Soulignons que ce vandalisme est perpétré avec la bénédiction des instances censées préserver notre patrimoine collectif : l'ancien ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand et l'ABF qui avait donné les autorisations de démolir.

Christine Nedelec

LA SAMARITAINE

On ne peut contester la légitimité de notre recours contre la hauteur du projet de LVMH qui dénature la « skyline » de Paris. En revanche, le nouveau bâtiment n'était pas censé impliquer la démolition de maisons du 17e et 18e siècles. Jusqu'à preuve du contraire, aux dires de LVMH, ces maisons sises rue de l'Arbre Sec et rue Baillet (le 8 et le 10 sont les plus intéressantes) doivent être intégralement conservées (pas seulement leurs façades) et réservées pour les futurs logements sociaux. A suivre…

Louis Goupy

LES TUILERIES

Rappelons que la célébration des 400 ans de la naissance de Le Nôtre n'incite en aucune façon le Louvre à réduire l'exploitation scandaleuse qui met à mal le Jardin des Tuileries. La circulation d'énormes véhicules dans les allées détériore les plantations et déstabilise les revêtements du sol. L'ex terrasse des Feuillants quand elle n'est pas envahie par d'immense chapiteaux n'est qu'une vaste fondrière.

Louis Goupy

Camions dans le Jardin des Tuileries

RUE SAINTE-ANNE

L'élargissement des trottoirs rue Sainte-Anne entre la rue Chérubini et la rue Saint Augustin a été décidé sans qu'aucun riverain n'ait été consulté. Décision stupide ! Dans cette rue très encombrée, les motos avaient tendance à prendre le trottoir comme piste cyclable mais son étroitesse freinait leur ardeur mortifère ; dorénavant, ils n'auront plus aucun scrupule à zigzaguer au milieu des passants dés le moindre blocage de la chaussée.

Louis Goupy

4e ARRONDISSEMENT

LA TOUR SAINT-JACQUES OUVERTE A LA VISITE, DES VUES INEDITES ET SUPERBES

Nous avons eu la grande chance de pouvoir monter au sommet de la tour Saint-Jacques pendant les Journées du Patrimoine, sous un soleil radieux qui plus est.
Emblème singulier du patrimoine monumental parisien, cette tour est depuis 5 siècles un élément prédominant du paysage de la rive droite de la Seine. Avant d'être une « tour » à part, ce fut le clocher de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, église qui, vendue comme bien national pendant la Révolution, fut alors dépecée comme carrière de pierre. La Ville de Paris a pris en charge la restauration de la Tour (coût total des travaux : 8,3 M€, à la charge de la Ville de Paris et du Ministère de la Culture). Les travaux, débutés en mars 2006 après plusieurs années d'études préparatoires et d'investigations minutieuses, ont duré trois ans. Après moult hésitations, la tour a été ouverte pour la première fois cet été et la Mairie avait confié la gestion des visites à l'association de la Tour Jean-Sans-Peur. Ces visites ont eu un énorme succès

Le chantier des Halles vu de la Tour Saint-Jacques

et l'association va soumettre un dossier à la Mairie pour obtenir l'autorisation d'ouvrir la tour dans l'avenir. Nous espérons vivement que l'accord sera donné. La montée des 300 marches est certes ardue, mais pas plus que celle de Notre-Dame… et la récompense est magnifique comme le montre notre photo-panorama. On y voit bien entendu les Invalides, la Mazarine, la Tour Eiffel, la Seine et le musée d'Orsay, mais aussi les toits de la Samaritaine, le Louvre, la rue de Rivoli et, last but not least, dans le lointain nos très chères tours de la Défense !

Jan Wyers

UN PILIER DU XVII^{e} SIÈCLE PRÉSERVÉ

A un jet de pierre de la rue du Renard, une des plus laides de Paris, le propriétaire de la boutique située à l'angle des rues du Temple et Sainte-Croix de la Bretonnerie a accepté de dégager le pilier de soutènement de la tourelle d'angle de cette maison du 17^{e} siècle. Cet intéressant témoin de la configuration originale de l'immeuble jusqu'à présent entièrement masqué, a été découvert à l'occasion du changement de bail. Cette initiative est d'autant plus à saluer qu'à l'angle opposé du croisement un autre pilier remarquablement sculpté avait été dégagé antérieurement.

Louis Goupy

Les anges du bas relief coin rue

Les photos sont © L'Indépendant du 4ème http://lindependantdu4e.typepad.fr/arrondissement_de_paris/2013/05/une-belle-d%C3%A9couverte%C3%A0-langle-templesainte-croix-de-la-bretonnerie.html

INCENDIE DE L'HÔTEL LAMBERT

Toute la presse s'est émue de l'incendie du mercredi 10 juillet qui a ravagé les combles et la toiture de l'hôtel Lambert. Les riverains se désolaient de voir ce trésor d'architecture XVII^{ème} de Le Vau, classé monument historique en 1862, rongé par un incendie dont les causes seraient d'origine accidentelle, mais sans doute liées au fait que l'immeuble était en travaux de rénovation complète depuis trois ans. Ces travaux d'une amplitude énorme, voire démesurée selon certains par rapport à la taille de l'hôtel, nécessitaient de passer des nombreuses gaines dans tout le bâtiment, de faire travailler de nombreux corps de métiers simultanément et d'installer des câblages et autres circuits techniques dans les charpentes. L'ampleur du chantier et la pression des propriétaires pour respecter les délais ont augmenté les risques d'incendie.

Le ministère de la Culture a annoncé que «de nombreux décors remarquables ont été sauvés grâce à l'intervention des pompiers, sous la conduite de spécialistes du patrimoine». Selon l'inventaire du ministère, les décors de la galerie d'Hercule de Le Brun, les décors de grisaille d'Eustache Le Sueur et de son école, les éléments anciens des décors de la chambre des Muses et du cabinet de l'Amour et plus particulièrement le plafond de Simon Vouet et les voussures de François Perrier, ont pu être préservés. Par contre, le cabinet de bains, également peint par Le Sueur, a été entièrement détruit. Ces splendides décors n'ont plus d'équivalent en France ; c'est une perte irrémédiable Les dommages ont été évalués entre 120 et 130 millions d'euros. Les travaux dureront au moins deux ans et une partie de leur coût ne sera sans doute pas prise en charge par les assurances mais par le propriétaire, le cheikh Abdullah Ben Khalifa al-Thani, frère de l'émir du Qatar. De nombreuses questions restent sans réponse concernant cet incendie comme d'autres qui se sont produits dans des circonstances très similaires. Voir par exemple l'incendie qui a frappé la Mairie du 9ème mais aussi la BNF et plusieurs bâtiments en province comme l'Hôtel de Ville de La Rochelle. Tous étaient en travaux de rénovation… La sécurisation des travaux sur les monuments classés laisse manifestement à désirer et l'État a un rôle à jouer !

Photo du Cabinet de bain disparu en fumée (Photo Didier Rykner)

Les Toits de l'hôtel Lambert après l'incendie (Photo Didier Rykner)

Nous vous recommandons à ce sujet l'excellent article de Didier Rykner dans la Tribune de l'Art :

http://www.latribunedelart.com/nombreuses-questions-autour-de-l-incendie-de-l-hotel-lambert

Jan Wyers

6e ARRONDISSEMENT

LE PANTHÉON, UNE RESTAURATION HISTORIQUE PAR LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Edifié entre 1764 et 1790, le Panthéon, œuvre majeure de l'architecte Jacques Emile Soufflot devait être consacrée à Sainte Geneviève patronne de Paris. Dès 1791, l'Assemblée Constituante décide d'en faire un lieu de sépulture où la Nation honorera la mémoire de ses grands hommes. Tout au long du XIXème siècle, le monument est l'objet d'un âpre enjeu politique qui voit alterner, au gré des régimes et des révolutions, fonctions religieuses et laïques.

Rendu en 1885 à sa destination de « Temple de la Patrie », le Panthéon continue aujourd'hui d'être un lieu vivant de la mémoire nationale et abrite les sépultures de grandes figures : Rousseau, Emile Zola, Pierre et Marie Curie, Jean Jaurès, Jean Moulin, André Malraux…

Le principal objet de Soufflot en bâtissant son église a été de réunir, sous une des plus belles formes, la légèreté des édifices gothiques avec la pureté et la magnificence de l'architecture grecque.

L'architecte est l'un des premiers à utiliser des armatures métalliques insérées dans les maçonneries destinées à renforcer l'édifice. La structure très audacieuse du monument suscite rapidement nombre de commentaires à la fois élogieux et critiques. Le dôme culminant à 82 mètres au-dessus du sol présente en son temps une ampleur inégalée en France. Il est resté jusqu'à la construction de la Tour Eiffel, l'édifice le plus élevé de Paris.

Le métal présent dans l'édifice est intégré dans la construction en pierre de taille. Des agrafes insérées entre les pierres permettent la cohésion de l'ensemble des ouvrages : murs, sols, coupoles, arcs, voutes… Les goujons, tirants, ancres, chaînes et cerclages situés surtout en partie haute du bâtiment constituent le squelette et assurent la stabilité générale de l'édifice.

Un certain nombre de travaux de restauration s'avèrent indispensables :

- Revoir la poussée des grands arcs et l'oxydation des éléments métalliques qui font éclater la pierre.
- Réparer le tassement de la coupole intérieure et du tambour perceptible dans les galeries circulaires.
- Réparer les cassures de pierres et les fissures à la naissance des grands arcs du transept.

Le programme des travaux comporte cinq étapes : de 2013-2015 tambour et dôme, puis le péristyle à partir de 2015, les voûtes et murs intérieurs à partir de 2017, les parements extérieurs à partir de 2020 et enfin les sols de l'enclos extérieur à partir de 2022.

Notre ami Alexandre Gady, président de la SPPEF (Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) a assuré le commissariat de l'exposition « Soufflot, un architecte dans la lumière » qui se tient sur les lieux jusqu'au 24 novembre pour mettre en lumière cet acte majeur de l'architecture française du XVIIIe siècle.

Geneviève Paultre

Le Panthéon dans les échafaudages

7e ARRONDISSEMENT

LES GRADINS DEVANT LE MUSÉE D'ORSAY.

Nous nous inquiétions du flou de ce projet même si nous réjouissions de la disparition d'une autoroute urbaine, un des combats d'origine de notre association. Nous sommes allés voir à plusieurs reprises cette installation. L'aspect est moins laid que ce que l'on pouvait craindre, mais l'équipe Delanoë et Hidalgo n'a peut-être pas encore planté tout le décor avec les barges festives, boîtes de nuit, etc… Les bancs sur la berge sont massifs et très inconfortables, mais ils sont hélas prévus pour durer des siècles.

La mairie de Paris tout comme les Parisiens, rêvait de berges bucoliques mais puisque le préfet avait demandé que le projet soit réversible, l'aspect minéral voire autoroutier est parfaitement maintenu.

Gradins du Musée d'Orsay

QUARTIER SAINT-THOMAS D'AQUIN : ENCORE DU NOUVEAU

Une importante restructuration est programmée sur un ensemble de bâtiments situés dans le périmètre du 14 boulevard Raspail - où se trouvaient, entre autres, des locaux paroissiaux, 53/57 rue de Grenelle, immeuble de Denis Honegger attenant à la Fontaine des Quatre Saisons - et du 83/85 rue du Bac, ancien couvent des Récollettes, aujourd'hui occupé par un couturier anglais.

Le projet prévoit la construction en cœur d'îlot d'un immeuble d'habitation et de commerce de quatre étages sur deux niveaux de sous-sol.

Aux dires du promoteur, habitations, commerces, artisanats, hébergement hôtelier et d'enseignement devraient paisiblement

Couvent des Récollette

cohabiter dans un oasis de calme et de verdure, ouvert aux piétons et aux chalands… Le permis de construire a été accordé le 22 juillet 2013. Il faut toutefois noter que la Commission du Vieux Paris , dans un vœu du 14 mai 2013, se montre assez réservée quant aux modifications envisagées sur la façade sur cour de l'ancien « chœur de nuit » du couvent des Récollettes (visible rue du Bac, sur cour) , s'oppose aux modifications envisagées sur l'immeuble Honegger et recommande de ne pas tenter d'uniformiser l'aspect hétéroclite des bâtiments en cœur d'îlot, « qui participe à la richesse historique du site » . Il nous faut donc rester très vigilants et surveiller de près la réalisation de ce projet.

Christine Fabre

9e ARRONDISSEMENT

INCENDIE DE LA MAIRIE DU 9ÈME (HOTEL D'AUGNY)

Le 29 juillet dernier le feu a pris dans les combles de l'hôtel d'Augny (1750), siège de la Mairie du IXème, au 6 rue Drouot. L'immeuble était en travaux pour restauration de la toiture lorsque l'incendie s'y est déclaré. C'est exactement ce qui s'était produit à l'hôtel Lambert quelques semaines auparavant, avec des résultats catastrophiques.

Heureusement dans ce cas les dommages sont limités, même si une partie de la charpente du XVIIIe a brûlé. La question de la sécurisation des travaux menés dans les monuments historiques reste une nouvelle fois sans réponse. *Jan Wyers*

IMMEUBLE SCOR (EX SNCF) 18-20 RUE DE BUDAPEST : PLUS DENSE, MOINS AÉRÉ MAIS PLUS RENTABLE !

La SCOR qui achète l'immeuble à la SNCF en 2002 veut « renouveler l'image du bâtiment selon les exigences actuelles du marché ». L'annonce de demande de PC dans le BMO paraît anodine et ne fait pas mention d'augmentation de surfaces. Mais en y regardant de plus près on voit qu'un « bâtiment de liaison de 5 étages » va être construit… En clair, une nouvelle aile va être bâtie qui coupera en deux la surface de la cour actuelle et empêchera la lumière de passer. Une aubaine pour la promotion immobilière mais un désastre sur le plan architectural. On va créer une nouvelle mégastructure là où il en avait déjà beaucoup, sans aucun lien avec les immeubles environnants. La Commission du Vieux Paris a examiné le dossier le 20 septembre dernier mais comme nous le savons son avis n'est que consultatif ! Dossier à surveiller.

Jan Wyers

La Mairie du 9ème après l'incendie de la toiture

Immeuble de la SCOR en travaux (cour derrière les arcades)

RESTAURATION DE L'ABSIDE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE-LORETTE

Grâce à un partenariat entre la Mairie, la DRAC et une association privée, la peinture « Le couronnement de la Vierge» de François-Edouard Picot (1786-1868) du cul-de-four de l'église Notre-Dame de Lorette a pu être restaurée pour un budget assez modeste de 55 000 €. Un article de Régis de Savignac mentionait déjà de cette église (bulletin 86, page 13), une des plus belles que l'époque de la Restauration et la Monarchie de Juillet ont laissées à Paris.
Des échafaudages avaient été installés en 2009 pour réaliser une étude préparatoire qui avait permis de constater l'état de dégradation de ces peintures, mais aussi leur remarquable qualité.
Beaucoup reste cependant à faire pour restaurer complètement cette église construite par Hippolyte Lebas entre 1824 et 1836, notamment la coupole réalisée par Pierre-Claude-François Delorme et les peintures des quatre chapelles d'angle, réalisées par Orsel, Périn, Roger et Blondel, également en fort mauvais état et même partiellement détruites.
Un soutien inattendu : nous venons d'apprendre que le World Monuments Fund a placé l'Eglise Notre-Dame de Lorette, tout comme celle de Saint-Merri d'ailleurs, sur sa "Watch List" de monuments en danger. Nous vous recommandons la lecture d'un article, sévère et très documenté, de la Tribune de lArt :
http://www.latribunedelart.com/l-etat-des-eglises-parisiennes-le-world-monument-fund-denonce-le-scandale.
Plusieurs autres églises mériteraient de figurer sur cette même liste mais c'est un début...

Jan Wyers

Notre Dame de Lorette, couronnement de la Vierge avant et après restauration

3e 10e 11e ARRONDISSEMENT

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE : SUITE D'UN MAUVAIS ROMAN

Le crime patrimonial est incontestable. De nombreux spécialistes de la protection des monuments historiques partagent la même indignation devant ce modernisme démodé, qui conduit à la dénaturation d'espaces majeurs de la capitale.
Il y avait là un pauvre square rogné par le temps qui ne demandait qu'une chose : s'agrandir et revivre. On a préféré lui retirer l'agrément de ses fontaines et de son mobilier urbain (conçu en partie sous le Second Empire par Gabriel Davioud et, pour le reste, par Henri Mayeux sous la IIIe République) pour le remplacer par une esplanade aussi vaste qu'inutile dans ce quartier dépourvu d'espaces verts. On rêvait d'arbres, de fleurs et de gazon protégés de la circulation par une clôture appropriée. On a reçu à la place un désert de ciment gris, dont le seul ornement est un grand café de verre : le triomphe d'une vision purement commerciale de l'espace public, au détriment des habitants. Il n'y a pas de quoi être fiers de nos élus, quelle que soit leur sensibilité politique.

Nous aimerions voir le rétablissement des deux magnifiques fontaines aux dauphins, le retour du mobilier urbain (des bancs et des candélabres, - mais aussi, particulièrement, des mâts à oriflammes de Mayeux dont on a conservé les dessins) ainsi que l'installation d'une grille de pourtour d'une qualité esthétique satisfaisante (on pense par exemple à celles de David Mangin sur le boulevard Richard-Lenoir).
Pour nous, il ne s'agit pas de hurler avec les loups, mais de dire tout haut ce que chacun pense tout bas et que la flagornerie politique seule empêche d'exprimer. Nous aurions dit la même chose et avec la même fermeté si la majorité municipale était à l'inverse, comme ce fut si longtemps le cas à Paris. Car c'est une question de sauvegarde du patrimoine et non d'affichage politique. Hélas, nos élus, de quelque bord qu'ils soient, font bien peu de cas de l'héritage artistique dont ils ont la responsabilité.
Quelle est l'état de la place aujourd'hui ? Déjà la ruine ?
Un riverain nous a signalé que la place de la République, inaugurée le 16 juin, doit déjà nécessiter des réparations importantes ! Entre autres, les joints d'étanchéité des pavés sont déficients et causent des infiltrations dans les couloirs du métro qui se trouvent dessous. La piètre qualité des travaux, effectués dans la précipitation afin d'inaugurer à tout prix la place avant l'été, participe aussi au désastre. La gabegie que nous dénoncions continue…
Pour ce qui est de l'atmosphère qui y règne, on parle sur les réseaux d'une « place de la République aussi sèche et grise qu'un quai de gare ».
Nous sommes allés voir le café "Monde et Médias" (sic !). Il a la gaieté roborative d'un fast-food de gare routière, accompagné par de robustes bancs en bois massif - on pourrait s'en servir pour construire une charpente. Pour couronner le tout, deux espaces vides remplacent les squares Est et Ouest de la place : l'un est un désert sur lequel coule une flaque d'eau ; l'autre a immédiatement trouvé son usage: il est envahi de camions publicitaires et de stands à la gloire du basket américain. Pour faire plus chic, tout est écrit en anglais, avec des portraits géants des basketteurs de la NBA... Le sport n'est pas seulement une distraction, c'est aussi un commerce !

François Loyer / Jan Wyers

Travaux interminables Place de la République

12e ARRONDISSEMENT

LES ARTISANS DE L'ANCIENNE GARE DE BERCY MENACÉS PAR LE PROJET BERCY-CHARENTON

Au numéro 86 de la rue Baron Le Roy se situe la Halle Râpée Inférieure qui est l'ancienne gare de Bercy, encore appelée gare frigorifique de Paris Bercy. Au sous-sol de ce lieu magique, où règne une ambiance qui rappelle les films policiers des années 50, travaillent encore une trentaine d'artisans. Ces entreprises ne peuvent pas exercer leur activité dans Paris intra-muros car elles génèrent du bruit et des activités nocturnes de transport. Des engins de levage et de transport de marchandises et de matériaux sont fréquemment utilisés par les manutentionnaires sur le site, ce qui ne pourrait pas se faire sur les trottoirs parisiens sans gêner les riverains.

Projet Bercy Charenton, Chemin de ronde rue Baron Leroy

Ces artisans sont menacés par le projet d'aménagement de la ZAC Bercy-Charenton de 63 ha (voir photo du projet de Richard Rogers) qui est très controversé et qui comporte plusieurs immeubles de grande hauteur. La Mairie nous assure que « les tours sont écologiques » (nous savons que c'est le contraire qui est vrai) et qu'elle organisera une « parfaite concertation » (nous avons de mauvaises expériences des concertations et allons suivre celle-là de très près !).
En plus de vouloir construire des tours, la Mairie veut purement et simplement expulser les artisans pour implanter au sous-sol un centre de tri de déchets. Pour se faire entendre, ils ont constitué le Collectif Baron Leroy et un

blog internet (http://collectifbaronleroy.blogspot.fr). Une visite récente de l'ABF a révélé que les pavés du tunnel étaient d'époque Napoléonienne et la sortie de secours un ancien chemin de ronde. Pendant les Journées du Patrimoine, le 14 septembre, de nombreux visiteurs ont pu admirer l'architecture, les pavés, les chemins de ronde, ainsi que les activités des artisans: ferronniers, forgerons, tailleurs de pierres, négociants en vins, studio de tournage, maraîchers de proximité, traiteurs...
Sauvons « le Tunnel des Artisans », un patrimoine architectural, culturel et social surprenant qui mérite de perdurer !

Jan Wyers / Guy Lesève / Collectif Baron Leroy

13e ARRONDISSEMENT

ZAC PAUL BOURGET : UN PROJET DE DÉMOLITION / CONSTRUCTION UTILE

Le secteur Paul Bourget à la Porte d'Italie est situé en limite de la commune du Kremlin-Bicêtre. Cette cité d'urgence typique des années 50 aux loyers très bas ne répond plus aux exigences du développement durable. Elle cumule chômage, délinquance, manque d'animation sociale, isolement des personnes âgées. Le but est de démolir l'existant malgré une réhabilitation thermique relativement récente et y construire des immeubles locatifs sociaux).

Ce projet vise à recréer une mixité fonctionnelle avec hôtel, résidence étudiante, bureaux et logements, alliant qualité de vie et ouverture sur l'extérieur.
Nous espérons que les espaces verts particulièrement boisés ici seront véritablement valorisés voire augmentés car leur rôle de corridor vert est essentiel pour la ville et les oiseaux doivent continuer d'y être protégés.
Par contre nous déplorons une fois de plus la dimension démesurée des îlots malgré un respect des normes de hauteur à 37 m que nous saluons.
Quand se souciera-t-on de l'échelle des constructions ? Quand cessera-t-on de confondre continuité urbaine et ligne continue de façade qui nous rejette dans les abysses de la monotonie ?

Josette Sudre

Plan masse et projet

LES POLITIQUES SOLLICITENT LES ASSOCIATIONS…

A l'initiative de Nathalie Kosciusko-Morizet et Chenva Thieu, les associations du 13e arrondissement étaient conviées en juillet dernier à un dîner de 500 personnes, l'occasion de se faire connaître et de remettre leurs documents de présentation…
Bientôt les débats des municipales : nos futures candidates à Paris sont interpellées par SOS Paris sur les 35 questions d'urbanisme de son livre blanc (voir rubrique Urbanisme en fin de bulletin) ainsi que son dossier de presse contre les tours !
Rappelons que Nathalie Kosciusco-Morizet soutient que « l'on n'embellira pas la ville en construisant des tours isolées qui la défigure. Nous avions déjà la Tour Montparnasse, détestée par les Parisiens, nous voilà bientôt avec la tour Triangle ».
On ne saurait mieux dire…

Josette Sudre

14e ARRONDISSEMENT

CONCERTATION !

Une association émue par l'absence d'information concernant le projet d'aménagement de l'hôpital Saint Vincent de Paul saisit le taureau par les cornes et fonde ses statuts sur la demande d'une concertation ! Réponse du maire Pascal Cherki : il n'est pas encore l'heure de concerter. Mais nous savons qu'après l'heure… il ne sera plus temps que de choisir la couleur des rideaux !
La question est donc allons-nous enfin concerter ou une fois encore « serons-nous concertés » selon les mots du journaliste Philippe Meyer ? Pour le savoir rejoignez l'association pour le Quartier Saint-Vincent de Paul 14e AQSVP14 assoqsv@gmail.com

Christine Nedelec

PARIS MOCHE

Nous avons décidé de consacrer un de nos prochains bulletins aux incongruités architecturales dont Paris a été victimes au cours des 50 dernières années. Ce numéro qu'on pourrait nommer de façon humoristique LE JOURNAL DES DEGÂTS sera un inventaire du Paris moche !
Aussi nous vous demandons de nous adresser d'ici 3 mois par mail ou courrier avec photos si possible tout ce qui vous a choqué, qu'il s'agisse de bâtiments importants ou plus modestes, à l'architecture provocante ou inadaptées à leur environnement. Lorsque nous aurons fait cette publication, nous nous ferons ensuite le plaisir de décerner le prix de la pire verrue de Paris et d'en stigmatiser les responsables.

TOUR MONTPARNASSE

Elle vient de souffler ses 40 bougies… Et la presse n'est pas tendre avec elle, « La Tour Montparnasse, 40 ans, Moche et Seule » selon Télérama, elle est malheureusement reconnue comme le bâtiment le plus laid d'Europe. Malgré son amiante, son obsolescence et les coûts prohibitifs de sa rénovation, il serait trop compliqué et trop coûteux de la détruire, alors elle reste notre désolation parisienne.
Qu'a-t-elle réellement apporté au quartier ?

Des bureaux ? mais des bureaux il y en a plein le quartier dans les immeubles haussmanniens environnants ! Plus de bureaux, alors ? Eh non, c'est un leurre : un bâti de tour est moins dense qu'un bâti Haussmannien, du simple au double !
Le quartier Montparnasse a perdu en densité avec la construction de sa tour.
Un agrément de vie ?
Malheureusement le pied de la tour est loin d'être un jardin enchanté et puis comment échapper aux vents tourbillonnants qu'on ne pourra empêcher de balayer les abords des tours ?
Qui aujourd'hui tire gloire de travailler dans cette tour, comme dans celles de la Défense d'ailleurs ?
Et si plutôt que de chercher à copier des prouesses techniques phalliques et somme toutes assez enfantines en quadrillant de tours nos cités, nous « osions » Paris projet de ville heureuse, harmonieuse ou l'esthétique ne serait plus un gros mot à abattre ?
Et si notre vieux Paris, celui qui se renouvelle discrètement sur lui-même, était le véritable modèle de modernité à proposer au monde entier ? Et si cette sagesse du vieux Paris, loin de toutes les provocations et ruptures contemporaines, était transmissible ? *Christine Nedelec*

http://www.telerama.fr/monde/la-tour-montparnasse-40-ans-moche-et-seule,101765.php

PROMENADE BUCOLIQUE DANS LES 15E ET 14E ARRONDISSEMENTS

Notre promenade estivale du 25 juin nous a emmenés d'abord dans La Ruche, (Passage de Dantzig, 15e), endroit secret et enchanteur dont les habitants ont bien voulu nous accueillir.
La Ruche est une cité d'artistes fondée en 1902 par le sculpteur de Nogent-sur-Seine Alfred Boucher (1850-1934), à partir d'éléments récupérés lors de l'exposition universelle de 1900, notamment le pavillon des vins de Bordeaux (la structure métallique est de Gustave Eiffel) et la grille d'entrée du pavillon des femmes.
SOS Paris s'était inquiétée pour cet endroit emblématique (voir bulletin 79 octobre 2010, page 11).

Les promeneurs à La Ruche

La déambulation s'est poursuivie dans quelques autres endroits d'un charme inattendu du 15e comme le hameau d'Alleray et la Villa Hersant avant un déjeuner au Café associatif le « Moulin à Café » situé sur une petite placette charmante bordant la rue Sainte Léonie, 14e. La visite s'est achevée rue des Thermopyles et cité Bauer, heureuses images de campagne à Paris. Notre guide était notre délégué du 14e Bernard Gazet qui a beaucoup œuvré avec SOS Paris pour préserver ce quartier charmant.

Christine Nedelec/Jan Wyers

SAUVEGARDE DU QUARTIER THERMOPYLES-BAUER

20 ans après l'aménagement du petit village « Thermopyles-Bauer » dans le 14ème arrondissement, nous pouvons constater que ce combat a été l'une des réussites de notre association. Ce cadre de vie si cher aux parisiens a été préservé.
En 1993 le maire du 14ème décide d'annuler sur le plan d'occupation des sols une réserve d'espace vert de quelques milliers de m², pourtant inscrite, afin d'y bâtir des logements sociaux. Des bâtiments insalubres subsistaient sur la parcelle et dans le projet municipal il était proposé une densification massive (r+5) sur toute la réserve afin que l'opération soit aussi rentable.
Alors notre association propose un contre projet architectural qui tient déjà au respect de cette réserve d'espace vert et propose une urbanisation légère (UL) tout autour. Ce projet SOS Paris est présenté aux

Une porte dans la Cité Bauer

riverains et recueille l'unanimité. La presse nous consacre plusieurs articles favorables et la télévision France 3 Paris Ile de France vient nous interviewer.
D'autres associations nous rejoignent dans ce combat, comme Paris Oxygène. Finalement la municipalité s'est fortement inspirée des projets de nos architectes Georges et Anna Foukas, quelques logements sociaux aux dimensions raisonnables ont été construits et l'espace vert a été intégralement préservé.
Aujourd'hui il est agréable de constater que ce quartier sauvé in extrémis de la densification confère à ce secteur de la rue des Thermopyles et de la Cité Bauer un véritable espace de tranquillité et de bien-être. Les habitants des quelques logements sociaux construits trouvent là leur bonheur.

Bernard Gazet

15e ARRONDISSEMENT

RÉSERVOIRS DE GRENELLE : LA PAROLE A L'ASSOCIATION RESPIRATION PARIS 15

La Ville de Paris a décidé de fermer le réservoir d'eau non potable à ciel ouvert de Grenelle, édifié en 1880 et situé sur une emprise de 3000 m² inscrite entre la rue de l'Abbé-Groult et la rue Yvart. Elle veut y construire trois bâtiments dont une barre de 30 mètres de long sur 7 étages. Ces réservoirs sont soutenus par de très belles voûtes.
L'association Respiration Paris 15 tente d'éviter ce massacre et propose de mettre ces voûtes en valeur au coeur d'un espace vert pour le bonheur des habitants du

Voûtes sous les réservoirs de Grenelle

quartier. Il ne reste que très peu des petits immeubles faubouriens de l'ancien village de Vaugirard. Ne les noyons pas, ainsi que ces belles voûtes, dans du béton !
Nous avons demandé l'inscription au titre des Monuments Historiques à la Préfecture de Paris et à la DRAC.
Outre ses qualités constructives, ce réservoir offre à notre quartier un espace de respiration et de biodiversité. L'îlot est par ailleurs bordé, côté rue de l'Abbé-Groult, d'un petit bâtiment datant des années 30 dont la qualité mérite d'être soulignée et protégée.
Depuis le mois de février dernier, nous avons adressé au Maire de Paris trois vagues de pétitions réunissant plus de 700 signatures et avec la quatrième en cours nous espérons atteindre 1000 signatures avant la fin de l'année. Dans ce coin très dense du 15ème, nous demandons la création d'un espace vert sur la totalité de l'emprise, ainsi que la mise à découvert des voûtes, pour que les personnes du quartier disposent enfin d'un endroit pour profiter de la ville dans de bonnes conditions. Les jeunes des écoles alentour prennent leurs sandwiches dans les laveries et sur les marches des immeubles du quartier, faute d'un endroit où se réunir.
Nous sommes en train de réfléchir sur la meilleure proposition, notamment des jardins potagers qui alimenteraient le plus grand Resto du cœur de Paris situé à une rue de là, 15 rue d'Alleray.
Nous sommes en relation avec la Mairie du 15ème qui a fait plusieurs vœux au cours des Conseils de Paris mais qui n'ont jamais été pris en considération par la Mairie de Paris.
Nous avons besoin d'autres signataires pour la pétition et également de nouveaux adhérents pour soutenir notre projet.

Agnès Lozet
Présidente de l'Association
Respiration Paris 15
Association de Défense de l'Espace libéré par le Réservoir de Grenelle
http://respirationparis15.wordpress.com/

TOUR TRIANGLE : LE DÉBUT DES RECOURS

Ce 23 septembre 2013, les associations du Collectif contre la Tour Triangle, dont SOS Paris, ADAHPE et Monts 14 ont déposé auprès du Tribunal Administratif un recours contre la délibération du Conseil de Paris de juillet 2013 approuvant la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Les associations Jeunes Parisiens de Paris et AP 15 interviennent en tant que soutien. Cette révision permet de déroger au plafond de hauteur de 37 m sur ce secteur du Parc des expositions en vue de la construction d'une tour de bureaux de 180 m de haut et 200 m de long, la tour Triangle.
La réalisation de ce projet dépend aussi du renouvellement de la concession du Parc des Expositions pour libérer l'emprise de 6 000 mètres carrés sur le Hall 1 nécessaire pour cette construction. C'est la société VIPARIS, gérante actuelle du Parc des Expositions, qui a été reconduite par cette même délibération du Conseil de Paris, selon des conditions très avantageuses.
L'enquête publique préalable à la révision simplifiée du PLU de décembre 2011 avait soulevé de nombreuses protestations. Trois réserves avaient été émises par le commissaire-enquêteur, concernant l'intérêt général et les conséquences pour l'avenir du Parc des Expositions. Cette révision a néanmoins été approuvée en Conseil de Paris en juillet mais à une très courte majorité grâce aux communistes !
Il faut rappeler que ce vote faisait suite au « *lancement d'un processus d'études, de débat et de concertation portant sur l'évolution du paysage urbain parisien et sa couronne* » en juillet 2008, **prévoyant l'implantation d'immeubles de grande hauteur**, pour accueillir des activités économiques, sur les sites de Bercy-Charenton, Masséna-Bruneseau, Porte de Versailles, les Batignolles, Porte de la Chapelle et Porte de Montreuil.
Ce processus de décision du retour des tours dans Paris, 12 en première salve (sans compter toutes les tours qui menacent dans les banlieues limitrophes) respecte plus ou moins la forme administrative mais surtout relève d'un

parti pris initial. Il n'est pas étayé par des études environnementales et de plus, il ne tient pas compte des recommandations du PADD qui visent à un rééquilibrage des bureaux qui manquent à l'est de la ville.

Pour nous, associations, le projet de la tour Triangle est inutile :

•1,4 millions de mètres carrés de bureaux restent vides dans la capitale.

•Le coût de la construction du bâtiment sera beaucoup plus élevé que celui d'un immeuble classique (30% au minimum).

•Il sera impossible d'en faire descendre la consommation énergétique sous 180 kilowatts-heure au mètre carré par an au lieu du seuil des 50 fixé par le Plan climat.

•Cette tour créera nécessairement un vide dans le tissu urbain du quartier en raison des besoins en ensoleillement et prospects autour du bâtiment.

•Enfin cette tour ne profite en rien au Parc des Expositions lui-même. Elle est posée ici comme elle pourrait l'être n'importe où ailleurs, sans lien aucun avec son environnement.

Il est urgent d'abandonner la construction de tours, images d'une société du gâchis, révolue. La nouvelle et véritable modernité est à inventer, respectueuse de l'écologie, de l'histoire et de nos règles actuelles d'urbanisme, celles qui ont donné à Paris son visage incomparablement harmonieux et humain.

Alors que 64 % des Parisiens rejettent les tours, défendre une ville à visage humain respectueuse du désir de ses habitants est un véritable enjeu démocratique et éthique. C'est pourquoi SOS Paris a déposé ce premier recours. Il sera suivi d'autres actions, notamment contre la modification du PLU.

Christine Nedelec

NOTRE COMBAT CONTRE LES TOURS ENFIN MÉDIATISÉ

Après notre apparition sur France 3, lors du journal télévisé du 12/13 du lundi 18 septembre, nos interviews à France Bleue et France Info, les articles de la presse : Le Parisien, Libération, 20 Minutes… que vous pourrez retrouver sur notre site, voici quelques images de nos actions du 19 septembre avec le Collectif contre la Tour Triangle devant la caméra d'Arte qui diffusera le 17 novembre entre 20h15 et 22h une émission consacrée aux tours en Europe où nous figurerons en bonne place…

Pour couronner le tout, le 4 octobre dernier à la suite de l'interview dans Le Parisien de Francesco Bandarin, Sous-Directeur Général pour la Culture de l'UNESCO qui s'exprimait contre les tours,

NKM avec des membres du Collectif contre la tour Triangle

Nathalie Kosciusko Morizet a contacté les membres du Collectif contre la Tour Triangle. Devant la caméra, elle a fait siens tous nos arguments contre les gratte-ciels. Nous comptons de la même façon interviewer dans les jours qui viennent, les autres responsables politiques et notamment les candidats à la Mairie de Paris.

Jan Wyers

Images des prises vidéo de ARTE TV du 19 septembre

16e ARRONDISSEMENT

LE STADE JEAN-BOUIN TOUT HABILLÉ DE RÉSILLE.

Après dix mois de travaux, le stade Jean-Bouin, conçu par le « starchitecte » Rudy Ricciotti et réalisé malgré de nombreuses oppositions dont la nôtre, a finalement été inauguré fin août.. Il peut désormais accueillir 20 000 fans de rugby au lieu de 9 000 avant. Son toit est une résille ondulante. Eh oui, encore une ! Après l'immeuble du Ministère de la Culture rue St-Honoré, la cour Visconti du Louvre, l'entrée de la gare d'Austerlitz, le projet de l'église russe, Beaugrenelle et tant d'autres, comme le MuCem à Marseille, construit par le même Rudy Ricciotti…

Nouveauté : le stade est doté de 2500 m² de panneaux solaires et d'un système de récupération d'eau de pluie pour arroser la pelouse. Toujours plus vert, on vous dit !

Nicole Jacquemont/Jan Wyers

SERRES D'AUTEUIL : REJET DEMANDÉ PAR LE RAPPORTEUR PUBLIC CONTRE LA VILLE

Le rapporteur public de la cour administrative de Paris a demandé de rejeter la demande de la Ville de Paris. Celle-ci souhaite en effet que la délibération du conseil municipal des 11 et 12 juillet 2011, autorisant la signature d'une convention d'occupation du domaine public (CODP) sur le jardin des Serres d'Auteuil) avec la Fédération Française de Tennis, soit validée. Le tribunal avait en effet annulée cette délibération en première instance et la ville avait, bien entendu fait appel.Une nouvelle convention avait été signée avec la FFT. Sauf que cette nouvelle convention - aussitôt attaquée par les associations - présente à peu près les mêmes défauts qui ont causé l'annulation en première instance et provoqueront probablement, si le tribunal suit les conclusions du rapporteur, son annulation en appel : défaut d'information du conseil municipal, redevance trop faible versée à la ville, et indemnité trop élevée de la ville à la FFT au cas où le projet ne se ferait pas.
Il faut donc attendre la décision du tribunal qui interviendra le 17 octobre.
L'obstination de la ville et de la FFT a vouloir construire sur les Serres d'Auteuil a un côté jusqu'au-boutiste qui frise le ridicule. La détermination des associations est entière et le nombre de procédures en cours va au minimum retarder encore de plusieurs années les premiers coups de pioche (à supposer qu'ils aient lieu un jour).
Les actions sont les suivantes :

- recours en annulation devant le tribunal administratif de la révision simplifiée du PLU sur la zone Roland-Garros ; l'audience aura lieu prochainement,
- recours en annulation de la seconde convention d'occupation du domaine public dont nous parlions plus haut : l'audience aura lieu dans environ dix-huit mois.

Les demandes de permis de construire déposés cet été sont en cours d'instruction et ne devraient être délivrées que dans dix-huit mois environ, après avis de la commission départementale des sites, de la commission nationale des sites, enquête publique et autorisation du ministère de l'Environnement ; tout cela n'est donc pas fait, d'autant que les associations attaqueront, bien sûr, ces permis.
Le président de la FFT, Jean Gachassin, déjà discrédité par ses récents démêlés avec le Qatar, n'a décidément pas de chance. Tout cela, on l'a déjà dit, n'aura probablement qu'une conséquence : l'attribution à un autre pays du tournoi du Grand Chelem et la fin de Roland-Garros comme compétition internationale majeure. Il est peut-être temps que les vrais amoureux du tennis réclament à la FFT ce que les défenseurs du patrimoine défendent en vain : un projet viable pour Roland-Garros en dehors des Serres d'Auteuil.

Didier Rykner

Ces serres techniques seront détruites par l'extension (Photo D.Rykner)

TGI : TOUT EST SUSPENDU

Les travaux de construction de la tour du Tribunal de Grande Instance de 160 m de haut sont arrêtés. Les banquiers sont inquiets du recours des avocats « La justice dans la cité » contre le contrat de partenariat public-privé. La garantie offerte par l'État a elle aussi été attaquée par la Justice dans la cité. Ce projet aberrant pourrait-il être annulé ? Rêvons…

17e ARRONDISSEMENT

BATIGNOLLES

Les beaux jours poussent à sortir, alors pourquoi pas les Batignolles et leur nouveau parc. Voilà peut-être un bien grand mot pour désigner un assemblage de verdure très nature. Ainsi deux immeubles sont terminés et occupés. N'oublions pas qu'ils répondent à la tendance écologique du moment. Alors forcément les bandeaux de bois sous les balcons sont sans aucun doute biodégradables, ils sont fissurés, certains pourraient même tomber.

Monique Amy

RENTRÉE 2013

Entre novembre 1936 et octobre 1938, Raymond Queneau posait trois questions sur Paris chaque jour dans le journal l'Intransigeant. J'ai donc relevé : Quelle est l'étymologie de Batignolles ? C'est une déformation de « batillole », diminutif de « batel » qui désignait la partie par où tombe la farine. Il y avait encore plusieurs moulins aux Batignolles au 18ème siècle.
Ou bien encore quelles sources d'eaux minérales ont été découvertes dans le 17ème arrondissement ? Deux sources d'eaux minérales analogues à celles d'Enghien existèrent autrefois 21 rue Pierre Demours et 11 rue

Sauffroy. Toutefois il n'y en a plus de vestiges. Etonnant l'évolution de ce quartier qui oscille de la nature à une époque industrielle pour retourner vers l'écologie !

Monique Amy

18e ARRONDISSEMENT

CENTRE CULTUREL DU VIEUX MONTMARTRE

Ce centre organise régulièrement des conférences intéressantes. Nous retenons plus particulièrement une conférence sur le Louxor, renaissance de ce temple égyptien du 7e art, pur joyau Art Déco, 1919-1921 qui était fermé depuis 1988. Très menacé malgré ses décors égyptiens exceptionnels, il a été protégé de la destruction pure et simple par les habitants du quartier puis racheté par la Ville de Paris qui vient de le rouvrir en tant que Cinéma après une restauration controversée.
Cette conférence sera l'occasion de poser des questions au conférencier Jean Marcel Humbert égyptologue et historien de l'Art, spécialiste de l'Egyptomania.
Elle aura lieu à la salle paroissiale de Saint Pierre de Montmartre, 2 rue du Montcenis, jeudi 5 décembre à 19h.
Réserver au 01 42 57 68 39 ou par mail :
contact@levieuxmontmartre.com.

Alain Letoct

19e ARRONDISSEMENT

ZAC PAJOL : UNE REUSSITE !

Dix ans de concertation ont abouti à ce beau résultat : la Halle Pajol est devenu un éco-quartier à la fois moderne et respectueux de son histoire.

La Halle Pajot vue de l'air avec son toit photovoltaïque

C'est guidés par Olivier Ansart de l'association ASA PNE que nous avons pu mesurer la complexité de cette aventure et son succès.
La halle monumentale qui abritait l'ancien entrepôt ferroviaire de la Compagnie des Chemins de l'Est depuis les années 20, ainsi que les bâtiments de pierre Art Déco des anciennes Messageries Postales, devaient être rasés en 1994 pour créer 620 logements… Mais la contestation des habitants et le contre-projet proposé par le Collectif Pour l'Espace Pajol (CEPA) aidés de l'architecte Ricardo Suanes ont obligé les pouvoirs publics à réviser leur copie. Il s'agissait de préserver l'ancienne halle ferroviaire (10 travées sur 14 l'auront été de haute lutte), doter le quartier d'équipements publics de qualité (espaces verts, culture, jeunesse) et développer des espaces de convivialité en redynamisant le tissu économique local.
La halle Pajol réhabilitée par l'architecte Françoise-Hélène Jourda, spécialiste d'architecture durable, abrite aujourd'hui une auberge de jeunesse de 330 lits, une bibliothèque, une salle de spectacle mutualisée, des espaces de réunions, commerces et activités ainsi que la plus grande centrale photovoltaïque urbaine actuelle pour fournir en énergie la halle.
Les balcons de l'auberge de jeunesse s'ouvrent sur un étonnant forum paysager, jardin municipal et jardin partagé sous verrière, avec une allée plantée bucolique le long des voies qui mène elle aussi à un jardin.

Développement durable et économie sociale et solidaire étaient au fondement de ce projet : le résultat est plus que probant. L'architecture a conservé toute son âme à l'ancienne halle, dégageant ses arches métalliques pour en faire le support des panneaux photovoltaïques ; des bâtiments en bois s'insèrent à l'intérieur de façon totalement indépendante ; l'auberge de jeunesse est un endroit cosmopolite et vivant, avec ses espaces mutualisés d'auditorium et réunion ; la bibliothèque est conçue comme un lieu de partage avec des ateliers et une salle de jeux vidéo, tandis que plus loin, le Lieu d'Accueil Innovant aide les jeunes de mener à bien leurs propres projets.

La halle Pajol met en lumière l'intérêt d'une véritable concertation et les retombées sociales bénéfiques d'une prise en considération des attentes des habitants…
Reste à espérer que notre système technocratique intègre à l'avenir les habitants et associations dans le processus de fabrication de la ville puisqu'on le voit ici : les experts sont dans les deux camps !

Christine Nedelec

http://data.over-blog-kiwi.com/0/56/05/21/201305/ob_3070f9_pajol-restitution2042013.pdf
http://asa-pne.over-blog.com/actus-de-rentr%C3%A9e

FONDATION NELLY MARTYL

Un projet d'extension d'un Monoprix rue de Belleville menace de destruction la Fondation Nelly Martyl, bâtiment des années 30 d'importante valeur historique et symbolique.
Cette fondation, créée après la guerre de 1914 par Nelly Martyl-Scott soignait les maladies héréditaires, « le terrain humain et la maladie ».
Celle-ci fut déclarée d'utilité publique en 1927 : un dispensaire ouvrit en 1929 au 129 rue de Belleville.
Nelly Martyl-Scott, cantatrice réputée et mariée à Georges Scott, peintre élève de Detaille, un des collaborateurs du magazine l'Illustration, s'était investie dés le début de la guerre dans des concerts sur le

Bâtiment de la fondation Nelly Martyl

front, ce qui lui valu le surnom de « la Fée de Verdun » mais s'engagea surtout comme infirmière. Courageuse, en première ligne, elle fut deux fois gazée et reçut 5 citations et 4 croix de guerre.

Cette fondation a ensuite été léguée à la Ville de Paris qui devait en assurer la pérennité. Ce beau bâtiment de brique attenant à la Fondation Rothschild était devenu une crèche familiale avec un joli jardin… Mais un projet d'extension de Monoprix de 1 729 m² pourrait la rayer de la carte : la raison donnée de cette démolition étant une non-conformité des locaux en matière de sécurité... Des locaux de crèche seraient ensuite revendus à la Mairie de Paris entraînant une surélévation à 17,5 m au plus haut qui mettrait les riverains dans une ombre définitive sans respect des distances minimum de constructibilité ni la proximité avec l'église Saint Jean Baptiste de Belleville.

Ce projet est d'une pauvreté architecturale désolante digne des années 70 et surtout sans lien avec l'existant, notamment la Fondation Rothschild au 117 et le 135 rue de Belleville, imaginés par l'architecte Henri-Paul Nénot et qui présentaient une véritable unité.

Ne serait-il pas possible de conserver ce bâtiment, intégré ou non au projet ? Cette solution présenterait l'avantage d'assurer la continuité de l'œuvre de Nelly Martyl ainsi que la continuité urbaine de la rue de Belleville et de son village qui va se trouver de surcroît encombrée de camions de livraison.

Que la Ville de Paris aujourd'hui cède à une opération immobilière privée un patrimoine historique et remette en cause les volontés de Nelly Martyl nous paraît désolant et dommageable pour la collectivité, d'autant que les supermarchés sont légion dans ce quartier !

Par ailleurs, nous sommes partisans de la conservation des « dents creuses » qui forment une véritable respiration dans le tissu urbain et qui donnent à notre ville son caractère unique.

L'homogénéité de la place Jourdain, le village de Belleville, l'église Saint - Jean-Baptiste de Belleville seraient irrémédiablement gâchés par une telle construction. Les amoureux du vieux Paris accompagnés par leurs guides ne comprendraient pas un tel massacre architectural. Et que deviendront les petits commerçants du village de Belleville qui font l'agrément de vie de ce quartier aujourd'hui ?

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui à notre Ministre de la Culture de soutenir une demande de protection ou de classement de ce bâtiment qui nous paraît relever de l'intérêt général au titre de l'histoire et du patrimoine.

Christine Nedelec

Vue d'ensemble de la fondation Martyl et le Monoprix

COURRIER DES LECTEURS

Lettres de Vincent Lidsky

Ayant quitté Paris depuis plus de 10 ans pour les Yvelines, je saisis l'occasion de ce message pour vous rappeler ma suggestion (faite il y a plus de 10 ans déjà à Mme de Maneville à l'époque), que la publication de SOS Paris puisse faire mention de menaces/périls qui pèsent sur les autres villes d'Ile-de-France, si c'est compatible avec le format du document...

Il me semble que Paris est aujourd'hui quasiment totalement construit, et inventorié/protégé. Toutes les pressions de démolition/densification qui s'exerçaient dans les années 50 et 60 à Paris se manifestent aujourd'hui au-delà du périphérique... On détruit aujourd'hui sans vergogne des maisons du XVII^{e} ou du XVIII^{e} en « banlieue », alors que la moindre maison de faubourg de la fin du XIXe est protégée à Paris, soit par la municipalité, soit par les habitants du quartier qui se mobilisent.

Ce serait vraiment regrettable de laisser disparaître ce qui faisait le charme des localités de la région-capitale.

Pour rappeler le lien qui existait autrefois entre Paris et ses environs (à une époque où on partait en vacances à quelques kilomètres), et à titre d'exemple, de même qu'il existe un lien entre la maison de Victor Hugo place des Vosges et celle de Guernesey (la ville de Paris est même propriétaire de cette dernière !), je suggérerais une politique active de "réseau" entre résidences principales à Paris de nos personnages célèbres et leur résidence de "campagne" (qui peut être soit le lieu de naissance soit le lieu de "retraite"). J'ai noté par exemple qu'une plaque a été apposée à Paris sur le lieu qu'a habité un temps Jacques Tati, mais ce n'est pas le cas à St-Germain-en-Laye... Ou bien on a une rue Séguier à Paris, mais aucune plaque à l'endroit où il est mort à St-Germain ("la Chancellerie", détruite dans les années 50). Rien n'est fait pour informer les Parisiens, et les touristes, de l'existence d'un monde autour de Paris... On pourrait aussi inciter l'ambassade de Grande-Bretagne à apposer une plaque sur l'immeuble qui a été l'ambassade d'Angleterre sous Louis XIII à St-Germain (je doute aussi qu'une plaque soit installée sur l'équivalent à Versailles ?).

Pour ne pas rester sur le seul exemple de St-Germain, on a une rue des Nonnains d'Hyères dans le Marais, mais aucune information sur le fait qu'il s'agit de l'abbaye d'Yerres (Essonne) - que je suis fier d'avoir sauvé en la faisant inscrire ISMH dans les années 90, et qui alors qu'elle allait tomber en ruines et être démolie a fait l'objet d'une opération "Malraux". Je me souviens avoir déposé des "tracts" au moment où je me battais pour éviter sa démolition dans des boîtes aux lettres de cette rue, et que plusieurs habitants m'avaient répondu et soutenu, tout en m'indiquant que jusque-là ils n'avaient pas fait du tout le lien entre le nom de leur rue et une abbaye autrement orthographiée dont ils ne connaissaient pas l'existence...

RÉVISION DU PLAN SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR (PSMV) DE SAINT GERMAIN EN LAYE

En plein secteur sauvegardé de St-Germain, la mairie projette une révision du PSMV pour permettre la destruction totale de l'ancienne Banque de France (ancien hôtel de Richelieu), du XVIII[e] siècle. Jamais à Paris ce genre de destruction ne serait possible.
Or, le commissaire-enquêteur vient d'émettre un avis favorable à cette révision, donc à la destruction d'un bâtiment qui était classé "à conserver" dans le PSMV, sans même être allé sur place !

Ancienne Banque de France à St Germain en Laye

Alors qu'en principe la sauvegarde d'un secteur protège aussi les intérieurs.
Il s'appuie sur le fait que l'ancienne direction est fermée et que le bâtiment a été couvert d'un crépis moche et que des grilles de sécurité ont été installées sur les fenêtres dans les années 60 pour conclure qu'il est "en état d'abandon"... alors qu'il n'a aucunement été vandalisé depuis sa fermeture par la Banque de France.
Les habitants du quartier ne sont pas opposés à des logements, mais ceux-ci peuvent trouver place dans une aile nouvelle qui serait construite à la place des garages de la Banque de France, et dans le bâtiment conservé. Rien ne rend indispensable la destruction de l'ancienne Banque de France, sauf l'appât d'un gain maximum du promoteur (dont la mairie a repris en totalité le dossier sans pour autant livrer son nom...).
Bien à vous *Vincent Lidsky*

Lettre de Fiora Gandolfi

Cher Monsieur,
Je me permets de répondre en tant que Vénitienne à votre article paru dans le bulletin de mai 2013.
- Venise n'est pas une ville morte. Venise est à mon avis la ville du futur… si on la protège.
- Ses constructions ne sont pas fragiles ; c'est la violence des vagues causées par les moteurs qui bousculent les pilotis des palais.
- Ce sont les grands paquebots absurdes qui blessent à mort cette merveille du patrimoine de l'humanité bâtie sur l'eau.
- C'est la Mafia, ou les Mafias… (chinoise, russe, albanaise, italienne) qui rongent le sang de la Sérénissime, sans rien donner en échange.
- J'habite entre Paris, Rome, Madrid, Berlin, New York et Venise et je peux bien vous dire que c'est la forte connivence des Mafias avec le pouvoir qui ronge la culture et le futur de ma ville.
- Veuillez regarder sur mon website www.fioragandolfi.it et sur YouTube ma défense du marché des poissons du Rialto qu'on voulait transformer en espace souvenirs…
Bien à vous

Fiora Gandolfi
Castello 5000, 30122 Venezia
Fiora Gandolfi est journaliste de mode, écrivain et artiste.

Lettre de Thirza Vallois

Chers amis de SOS Paris,
Notre impuissance est désespérante. D'ici la fin du 21[e] siècle, Paris, tel que nous l'envisageons, aura cessé d'exister. Car face aux Philistins des temps modernes, dans tous les domaines (ce n'est pas limité à l'urbanisme), nous sommes des Don Quichotte. A l'ère où l'inculture fleurit, la grande civilisation européenne, dont Paris était un grand centre, parfois le centre incontesté, est en train d'agoniser. Pendant que je pleure Paris, le grand public, Philistins gouvernés par d'autre Philistins, se réjouit bouche bée devant cette nouvelle Place de la République massacrée, avec son imbécile miroir d'eau et cube de verre, la grande trouvaille de notre époque dont on abuse à l'infini.
Je voudrais ajouter une autre remarque, personnelle. Lorsque je me suis lancée dans le projet d'écrire sur Paris, au début des années 1980, malgré le vandalisme déjà criant, malgré les tours de la Place d'Italie et autre Beaugrenelle, malgré le béton, Paris était encore Paris, suffisamment extraordinaire pour que je lui dédie 15 ans de ma vie, 7/7 sans relâche. Jamais je ne me serais lancée dans ce projet aujourd'hui. Car non seulement le duo Delanoë-Hidalgo a tout fait pour achever le massacre de Paris, annoncé par Louis Chevalier, ils lui ont enlevé aussi son trait le plus unique, le plus merveilleux, celui d'être le paradis du flâneur. Fini tout cela. Les jeunes nés dans cette société de l'industrie et du commerce des loisirs et sa branche touristique ne se rendront pas compte de ce qui est perdu. Et puis, ils n'en ont rien à faire. Pour moi qui ai connu autre chose, qui ai flâné dans chaque coin et recoin de Paris, il ne reste que de fermer la porte derrière moi et de partir discrètement.
Je suis de tout cœur avec tous les membres de SOS Paris et m'associe à vos luttes.

Thirza Vallois est parisienne de cœur (et de résidence) depuis 40 ans, journaliste, conférencière et écrivain.

BILLET D'HUMEUR

MOBILIER URBAIN, LE PROGRES ?

Josette Sudre avait fait un article sur les bancs dans le bulletin n° 87 pour le 13e et elle y comparait les bancs de Davioud à ceux pour lesquels la mairie proposait de donner son avis. Sur notre photomontage on voit quelques autres exemples du mobilier urbain que les services de la Ville de Paris nous proposent sur le boulevard Saint-Martin et la place Johann-Strauss. De quoi désespérer quand on les compare au modèle - même appauvri - des bancs haussmanniens dessinés au XIXe siècle par Gabriel Davioud pour les Parcs et Jardins (en haut à gauche sur le mosaïque, et le modèle original sur la page 138 de la publication de Davioud sur les Parcs et Jardins ; les versions qu'on en trouve aujourd'hui dans les rues de la capitale sont excessivement simplifiées par rapport à ce dessin d'origine).

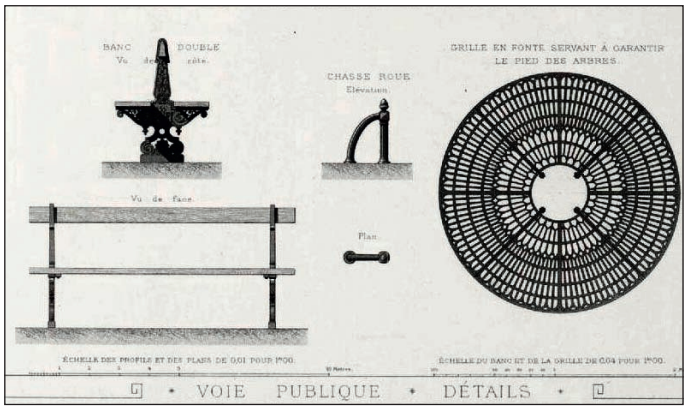

Dessins des anciens bancs et plaques d'arbres par G. Davioud

Face à une telle absence de créativité et d'esthétique, que nous reste-t-il ?
Connaissons-nous des designers suffisamment sensibles à l'héritage du mobilier urbain de la ville du XIXe siècle mais aussi suffisamment inventifs pour le transposer sans le caricaturer ou le dénaturer ? N'y aurait-il rien à opposer ?
Quant à la raison qui a poussé au remplacement des bancs par des sièges individuels, ce n'est pas le confort des utilisateurs, mais la peur du clochard - on craint qu'il profite de cette planche de bois à bonne hauteur au-dessus du sol pour s'y allonger paresseusement et s'y endormir... Notre monde est sans pitié !

Soyons à notre tour sans pitié pour ceux qui imaginent de telles choses.
La même remarque mériterait d'être faite à propos des grilles d'arbres.
Longtemps poursuivies par la haine des CRS, qui se souvenaient de 1968, elles sont maintenant l'objet des critiques des jardiniers, qui ne veulent plus avoir à les soulever. L'usage ancien consistait à nettoyer régulièrement le pied des arbres pour en retirer les détritus en tout genre et maintenir la perméabilité du sol en remettant un peu de terre et de sable mélangés. Les services de la Ville avaient même mis au point une chaîne équipée de crochets permettant à un ouvrier de basculer sans peine la grille, pendant qu'un autre effectuait le nettoyage. Le goût des machines a fait inventer de nos jours un objet monstrueux et totalement anti-écologique: un Fenwick dont les bras élévateurs permettent de soulever la grille à grand renfort de bruit de moteur et de fumée, là où un petit treuil mécanique ferait parfaitement l'affaire, sans pollution aucune. Encore une belle leçon de modernisme pour les demeurés que nous sommes, à vouloir conserver la nature dans la ville...

Et comme une idiotie ne va jamais sans une autre, on a imaginé de remplacer les grilles rondes par des grilles carrées. L'avantage est que la multiplication des modèles rend la gestion encore plus compliquée. Le sapeur Camembert ne tardera pas à nous rejoindre pour aggraver la situation.

François Loyer / Jan Wyers

Divers modèles de bancs publics proposés par la Mairie

URBANISME

« LA DÉFENSE EST SUR LA DÉFENSE ? »

Dans le **Wall Street Journal** du 21 août, un article a paru où Noémie Bisserbe explique les difficultés des promoteurs de la Défense, ICADE et d'autres, de trouver – ou garder – leurs locataires.

Construite autour d'une version 20e siècle de l'emblématique Arc de Triomphe de Paris, La Défense a longtemps été un symbole de l'industrie des services et de l'économie moderne de la France. Chaque jour, quelque 180 000 personnes se bousculent pour aller travailler dans ce quartier d'affaires, dont les tours de bureaux contrastent avec les bâtiments dans le reste de Paris, où la hauteur est limitée.

Mais pendant que la France tente de se sortir de la crise de la dette en Europe, La Défense, tout comme le reste de l'économie, est en difficulté. À la fin juin, les taux d'inoccupation ont atteint un niveau record de 7,4% et des bâtiments entiers, tels que la tour Eqho ou la tour Carpe Diem

juste à côté, restent vides. Le coût annuel de la tour Eqho vide est de 8 millions d'euros. Bien des sociétés ont déjà trouvé des espaces de bureaux en proche banlieue pour baisser leurs dépenses en quittant la Défense, vieille de 50 ans. La pression sur les loyers est de plus en plus forte. Certains projets de tours pour La Défense, comme la tour Air du groupe Carlyle ou les deux tours géantes du groupe russe Hermitage, restent carrément dans les cartons, faute de pouvoir trouver des locataires.

On se demande quelle est, ou sera, l'utilité de la Tour Triangle, toujours en projet malgré des oppositions de plus en plus fortes, ou les tours Duo dans le 13ème, ou les autres projets de tours que la Mairie continue à pousser ?

Vous trouverez tout l'article, très détaillé et bien documenté, ici : http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323423804579022882245818194.html?KEYWORDS=la+defense

Jan Wyers

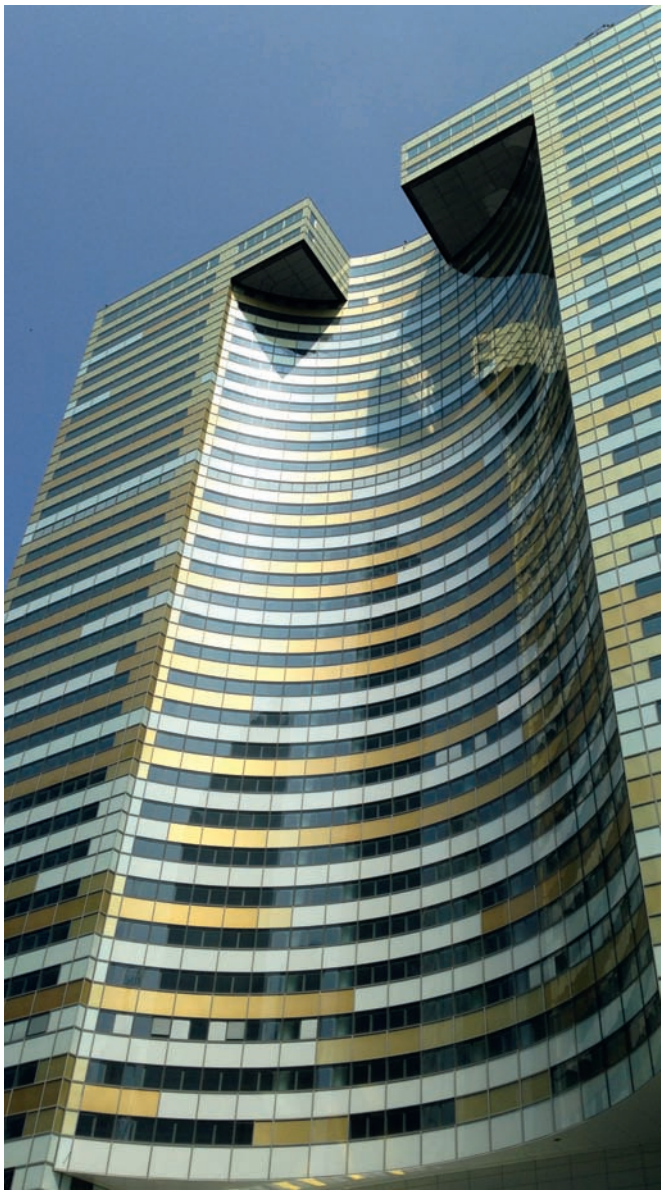

Tour EQHO à la Défense

LIVRE BLANC

QUESTIONS AU FUTUR MAIRE DE PARIS

Soucieux d'un urbanisme à l'échelle humaine, refusant une architecture de rupture en opposition avec l'image de Paris, nous vous adressons le questionnaire suivant :

1- POUR UNE TRANSPARENCE DE L'URBANISME :

• Êtes-vous pour que l'information en amont des projets d'urbanisme soit remplacée par une véritable concertation qui tienne compte de la volonté des Parisiens, ce qui n'a jamais été réalisé jusqu'à présent, ceci supposant une consultation préalable sur le diagnostic et l'utilité de l'étude ?
• Pour la participation automatique des associations à l'élaboration des projets d'urbanisme, aux débats des conseils d'arrondissements et municipaux sur tous les textes relatifs à un projet d'aménagement de quartier ?
• Pour l'affichage sur les lieux des demandes de permis de démolir et de construire et pour la consultation de ces demandes par le public ?
• Pour l'accès du public à chacune des phases des opérations d'aménagement ?
• Pour la publication des études d'urbanisme en cours par arrêté au Bulletin Municipal Officiel et par affichage en mairie et pour le droit aux associations de rencontrer les responsables et les chargés d'études ?
• Pour qu'il y ait parmi les trois commissaires enquêteurs, un spécialiste du patrimoine ?
• Pour que 10% au moins du montant des subventions accordées par la Ville soit allouée aux associations compétentes en matière d'urbanisme, de cadre de vie et d'aménagement de quartier ?

2 - POUR LA STABILITÉ DES RÈGLES D'URBANISME

• Êtes-vous pour que cesse la dérive croissante constituant le droit d'urbanisme en droit d'exception ?
• Pour la fin des opérations dérogeant au PLU, Plan Local d'Urbanisme, notamment pour la suppression des ZAC ?
• Pour assurer la stabilité du PLU et des schémas directeurs, garants du paysage parisien et de la continuité de la réglementation en interdisant révision et modification avant un délai de 3 ans ?
• Pour interdire la demande d'un nouveau permis de construire tant qu'une opération litigieuse n'a pas encore été jugée ?
• Pour la démolition automatique des constructions engagées lorsque le permis de construire est annulé ?
• Pour la possibilité d'invoquer l'illégalité d'un document d'urbanisme sans limitation de délai ?

3 - POUR UNE RÉHABILITATION DES QUARTIERS POPULAIRES

• Êtes-vous pour une réhabilitation systématique des quartiers populaires, chaque fois que ceux-ci ont une identité caractéristique pour éviter que ne se renouvelle une opération du type place des Fêtes ?
• Pour le maintien des dents creuses et des bâtiments d'angle bas à l'intersection de deux rues, espaces de respiration dans le tissu urbain ?
• Pour l'obligation de relogement dans le même quartier des habitants victimes d'une opération immobilière publique ou privée ?
• Pour remplacer le pourcentage de logements sociaux prévus dans les immeubles de grande hauteur par des opérations de réhabilitation ?
• Pour imposer un quota de logements sociaux au sein des opérations de construction privées plutôt que de gigantesques opérations de ghettoïsation sociale ?
• Pour vérifier la pertinence d'opérations de logements sociaux dans les bâtiments classés qu'une telle restructuration intérieure risque d'abîmer ?

4 - POUR SAUVER LE PATRIMOINE MENACÉ

• Êtes-vous pour l'application dans toute sa rigueur de la règle de co-visibilité et en conséquence la suppression des autorisations qui y dérogent (Mur de la Paix, Grande Roue, etc…) ?
• Pour que l'inventaire réalisé par les services de l'APUR soit rendu public ?
• Pour que les surfaces perdues pour mise en conformité ne justifient pas des surélévations abusives (suppression du COS de fait) ?
• Pour la mise en place à Paris de ZPPAUP, véritable outil d'urbanisme protecteur du patrimoine ?
• Pour le respect de l'indépendance de la Commission du Vieux Paris tant au niveau de sa composition que de la maîtrise de son ordre du jour, que de la publicité et du suivi de ses avis ? Pour qu'en cas de désaccord, l'arbitrage soit du domaine du Conseil de Paris ?
• Pour une efficacité de la Protection Ville de Paris ?
• Pour assurer l'indépendance des services Monuments Historiques ?
• Pour l'augmentation du nombre des ABF et des moyens matériels nécessaires à leur mission ?
• Pour la préservation des structures internes des immeubles (cages d'escaliers, voûtes cochères, boiseries…) par la création d'instruments d'urbanisme appropriés ?
• Pour une accélération des procédures de classement retirant au Préfet la possibilité de maîtriser l'ordre du jour des commissions compétentes ?
• Pour l'obligation du Parquet de donner suite à toute procédure à l'encontre des promoteurs qui n'ont pas respecté strictement les consignes de l'ABF ?
• Pour garder le statu quo des sites classés et limiter leur utilisation à leur affectation d'origine ou la promenade (Serres d'Auteuil, Champs de Courses d'Auteuil, et Longchamp…) ?
• Pour le respect de la limitation de hauteur des 37 mètres s'appliquant à toute nouvelle construction afin de ne pas dénaturer le paysage parisien ?
• Contre la possibilité de modifier par ordonnance le droit de l'urbanisme ?
• Pour une véritable collaboration entre maires et Préfet de Région ?
• Contre la construction de tours à Paris de même que 62% des Parisiens ?

LE PROJET CARDIN ANNULÉ A VENISE

La nouvelle est confirmée : Pierre Cardin ne fera pas édifier à Venise la tour qu'il appelait pompeusement « Palais Lumière ». La levée de boucliers qui a accompagné l'annonce du projet aura finalement servi et Venise se verra épargnée. Selon le Corriere del Veneto, le projet ne serait cependant pas abandonné mais pourrait être réalisé en Chine ou au Brésil.
Cette folie des tours, présentées comme des parangons de modernité, ne touchera donc
pas Venise.

Didier Rykner, avec son aimable autorisation

DES LIVRES

HAUSSMANN CONSERVATEUR DE PARIS

par Francoise Choay et V. Sainte Marie, Actes Sud, 2013, 107 p. photos, 20 €

Si Paris est la ville la plus visitée du monde, c'est d'après les auteurs en grande partie grâce aux travaux du Préfet entre 1853 et 1870.

Ce livre facile à lire est tout a fait intéressant, convaincant même si quelques démolitions sont vraiment critiquables pour les amoureux du vieux Paris.

Marie-Claude de Maneville

PARIS : QUINZE PROMENADES SOCIOLOGIQUES

par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, Petite bibliothèque Payot, 2013, 335 p, plans photos, 9 €

Encore eux !

Ces promenades qui vous font visiter le Paris de ses habitants ne ressemblent pas aux autres : insolites, nostalgiques, métissées, elles présentent différents angles d'approche sociologique, de la mobilité à l'immigration, l'embourgeoisement, le rapport à la banlieue et les transformations architecturales…

Marie-Claude de Maneville

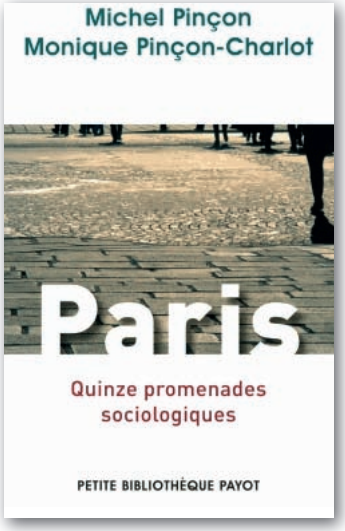

LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

par Brigitte Blanc, photos P.Ayrault, Parcours du Patrimoine, 2013, 55 p. 9 €

Qui connaît bien la cité universitaire avec ses magnifiques pavillons que l'on ne visite pas forcément facilement ?

Voilà une excellente introduction pour les curieux.

Marie-Claude de Maneville

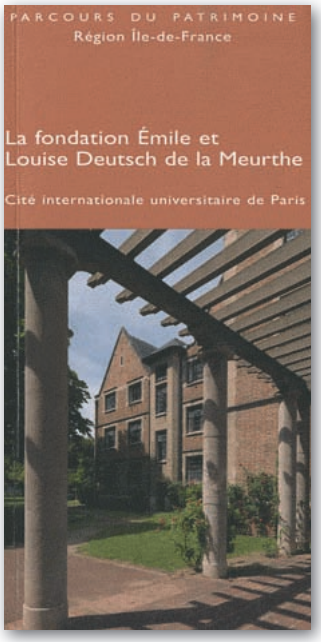

JE SUIS PARISIEN... MAIS JE ME SOIGNE !

par Pierre Antilogus, Parigramme, 2012, 151 p. 10 €

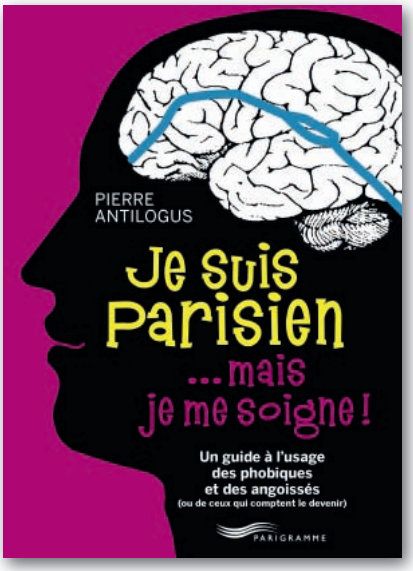

Un guide a l'usage des phobiques et des angoissés (ou ceux qui comptent le devenir).

Assez drôle, sinon un peu fastidieux a la longue. A feuilleter en tous les cas et à prêter à des amis qui râlent sur Paris, ses chiens, ses grèves, ses embouteillages etc…

Marie-Claude de Maneville

EXPOSITIONS

C'est la rentrée des expos en attendant plus de choix…

SOUFFLOT, UN ARCHITECTE DANS LA LUMIERE

Nous conseillons ce lieu mythique qu'est le Panthéon et l'exposition sur le génial architecte Soufflot (Jacques Emile Soufflot 1713-1780), architecte lyonnais devenu très en cour à Paris grâce a la protection du marquis de Marigny et dont l'œuvre la plus célèbre est l'Eglise Sainte Geneviève qui sera le Panthéon en 1791.

Un ensemble de 150 tableaux, maquettes, gravures offrent un panorama intéressant sur cette œuvre mal connue du grand public qui prônait le retour à l'antique et l'histoire…

Marie-Claude de Maneville

Panthéon, place du Panthéon 10h-18 h tous les jours jusqu'au 24 nov. 2013

PARIS DISPARU / PARIS RESTITUE

La crypte archéologique du parvis Notre-Dame a fait peau neuve depuis quelque temps : il faut voir la nouvelle scénographie qui présente de façon plus claire les transformations archéologiques de Paris depuis Lutèce jusqu'aux transformations haussmanniennes.

Marie-Claude de Maneville

Crypte archéologique, 7 place Jean Paul II tous les jours sauf lundi jusqu'au 31 décembre 2013.

ANDRE LENÔTRE EN PERSPECTIVE

Si une ballade automnale vous tente, vous pouvez finir l'année LENÔTRE au Château de Versailles.

Marie-Claude de Maneville

Jusqu'au 24 février 2014

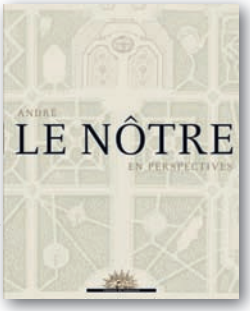

HABITER DEMAIN

Réinventons nos lieux de vie, à la Cité des Sciences et de l'Industrie
États des lieux et enjeux de l'habitat : construire, habiter, économiser l'énergie, vivre ensemble. Une expo ludique et intéractive, écoconçue, qui intéressera tous les publics pour éveiller les consciences sur les rapports intimes entre notre habitat et nos sociétés.

Josette Sudre

Jusqu'au 10 novembre 2013, à la Cité des Sciences et de l'industrie de la Villette, 30 avenue Corentin Cariou, 19e, du mardi au samedi de 10h à 18h, le dimanche jusqu'à 19h.

COTISATION 2013

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

(Abonnement de 8 € au bulletin d'information compris)
A renvoyer à SOS PARIS - 103 rue de Vaugirard - 75006 Paris - 01 45 44 63 26

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Montant versé : _____ ☐ Renouvellement ou ☐ Nouveau membre

COTISATIONS : Membre bienfaiteur : à partir de 100 € et plus
Cotisation ordinaire : 50 € minimum
Étudiants, sans-emploi, moins de 25 ans : 10 €

Association reconnue d'intérêt général : en application des articles 200.1 et 200.2 du Code Général des Impôts, 66% de vos versements à SOS PARIS sont déductibles de vos impôts, dans la limite où le total de vos dons annuels à des organismes de ce type n'excède pas 20% de vos revenus imposables. Paiement en ligne possible via Paypal en cliquant sur le bouton « Rejoignez-nous » dans la page d'accueil de notre site web.